

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27	6060 GILLY					
Tél: +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be				
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159	7100 HAINE-SAINT-PAUL					
Tél: +32 (0) 64 23 37 59	Fax: +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be				
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON						
Tél: +32 (0) 69 89 05 10	Fax: +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be				
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI						
Tél: +32 (0) 69 89 05 10	Fax: +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be				

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 301 Développement professionnel				
Code	PAIR3B01	Caractère	Obligatoire	
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Gilly Caroline MEDINA (caroline.medina@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Isabelle DOULLIEZ (isabelle.doulliez@helha.be) HELHa Jolimont Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) Laetizia FANARA (laetizia.fanara@helha.be) HELHa Mouscron HELHa Tournai - Salines Cécile GAILLET (cecile.gaillet@helha.be) Gaëtane COUTEAU (gaetane.couteau@helha.be) Natacha DEFIVES (natacha.defives@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be)			
Coefficient de pondération		20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE 301 permet à l' étudiant une prise de recul sur les situations de soins rencontrées dans les différents domaines nécessaires à la cosntruction de son identitté professionnelle. Elle contribue à l' élaboration de son dossier de développement personnel et professionnel sur lequel il s'appuiera en tant que futut professionnel de la santé. l'UE 313 est co requis à l' UE 301

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

C 1.1 Mettre en oeuvre une démarche réflexive et critique pour son développement professionnel (niveau individuel)

Acquis d'apprentissage visés

Analyser les pratiques infirmières dans des situations professionnelles.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : PAIR3B13

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR3B01A AIP Démarche réflexive et développement professionnel 12 h / 2 C PAIR3B01B Séminaires professionnels - Titulariats informatifs 12 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR3B01A AIP Démarche réflexive et développement professionnel 20 PAIR3B01B Séminaires professionnels - Titulariats informatifs 0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement de la compétence 1 définie dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis visés préparent au développent personnel et au cheminement de l'étudiant , en tant qu'acteur dans la construction de son identité professionnelle.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 276060 GILLYTél: +32 (0) 71 15 98 00Fax:Mail: sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Démarche réflexive et développement professionnel				
Code	15_PAIR3B01A	Caractère	Obligatoire	
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	ctivité et des Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be)			
Coefficient de pondération		20		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

En BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel proposent aux étudiant.e.s de coconstruire avec l'enseignant.e et la classe une démarche réflexive de groupe (travail d'année) aussi bien qu'individuelle (portfolio réflexif).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Conformément à l'OCI de BIRSG3, les AIP de démarche réflexive et développement professionnel visent l'acquisition des différentes compétences du référentiel, avec une attention particulière à la co-construction (travail en équipe) et à l'organisation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Outils d'intelligence collective
- Travail autour des valeurs professionnelles
- Réflexions autour du portfolio réflexif : réflexivité, métacognition...

Démarches d'apprentissage

Séminaires participatifs, mises en situations et exercices, dispositif d'apprentissage par projet : co-gestion et animation de dispositifs favorisant l'intelligence collective (en groupes), travail réflexif individuel (sur la base de fiches)

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement et coaching personnalisés par les enseignantes

Sources et références

se référer aux ressources partagées lors des cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à disposition sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Principe

La note de l'UE correspond à la note de l'AA "AIP Démarche réflexive et développement professionnel"

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100	Prj	100	Prj	100

Evo = Évaluation orale, Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour la première session : Présentation orale de groupe face à la classe (obligatoire pour présenter au Q3) durant la session de janvier 2024.

Puis remise des fiches réflexives individuelles et collectives pour le 12 mars 2024, à poster sur ConnectED.

Q3 : Amélioration des fiches réflexives. La présentation orale de groupe face à la classe est nécessaire pour présenter le Q3.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des guestions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY Tél: +32 (0) 71 15 98 00 Fax:

fél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaires professionnels - Titulariats informatifs				
Code	15_PAIR3B01B	Caractère	Obligatoire	
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	12 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()			
Coefficient de pondération		0		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Les séminaires professionnels/titulariat sont des lieux d'échange et de partage d'informations permettant le fonctionnement du groupe, le développement des compétences professionelles des étudiants et la construction d'une dynamique de classe favorisant les apprentissages.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- fonctionnement adéquat du groupe et des individus
- accompagnement et suivi des étudiants dans leur parcours académique (développement des compétences, stages, etc.)
- régulation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Séances de séminaires obligatoires liées à différentes thématiques : Référentiel de compétences BIRSG3, préparation et suivi des stages, retours pédagogiques, activités de cohésion, etc.

Démarches d'apprentissage

rencontres et entretiens réflexifs en groupes ou individuels sur base d'outils réflexifs

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant.e

Sources et références

Référentiel de compétences Bloc 3 Fiches réflexives Documents relatifs au parcours de stage

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

à disposition sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pas évalué

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage (AA) "Séminaires professionnels - Titulariats informatifs" n'est pas évaluée. C'est la cotation de l'AA "AIP Démarche réflexive et développement professionnel" qui sera la cotation de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 3 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).